

Pour les élèves de l'école Jeanne d'Arc et Sainte Cécile

Chers Parents,

Voici quelques infos concernant la mise en place du nouveau protocole sanitaire.

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT POUR LES ADULTES**

A l'école :

- La distanciation physique n'est plus obligatoire dans les espaces clos ;
- Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence
 - Lavage des mains : en arrivant à l'école, avant le repas et après être allé aux toilettes.
 - Le port du masque est obligatoire pour tout le personnel.
 - La limitation du brassage entre classes n'est plus obligatoire.
- Le nettoyage des locaux (en plus de ce qui se fait habituellement)
 - La désinfection chaque jour des surfaces les plus fréquemment touchées.
 - L'aération des locaux plusieurs fois par jour.
 - L'accès aux jeux extérieurs est autorisé. De même la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est permise.

A la maison :

- Le rappel des gestes barrières à votre enfant.
- La surveillance d'éventuels symptômes chez votre enfant. (prise de température chaque matin).

A la cantine

- Les élèves se laveront les mains avant d'aller à la cantine.
- Les tables seront désinfectées entre chaque service.

Continuons ensemble à nous protéger et à essayer de reprendre une vie « presque » normale.

Merci à tous.
Cordialement.



D.LAZZARINI
Directrice